COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bacheliers Gosiériens 2020 : sollicitez l'aide du CCAS!

Gosier, Le 9 Juillet 2020 — Le Maire du Gosier, Cédric Cornet, informe les lauréats

gosiériens du baccalauréat de l'édition 2020 disposant de faibles revenus qu'une

aide facultative est prévue au règlement du Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS).

Celle-ci prévoit l'allocation d'une prime en faveur des récipiendaires, dont le montant

varie en fonction du lieu des études supérieures poursuivies par les bacheliers.

Le versement de cette aide est conditionné par une inscription à réaliser auprès du

CCAS qui sera enregistrée sur présentation de pièces justificatives obligatoires.

Celles-ci sont détaillées sur le site internet de la ville du Gosier.

L'inscription et les pièces sont à transmettre par mail à courrier@villedugosier.fr ou à

déposer dans les boîtes aux lettres de la Ville, ou encore aux accueils de mairie ou

pôle administratif du 27 juillet au 30 septembre 2020.

Contact:

CCAS: 0590 84 99 21